



Comité Régional Ile-de-France
Sport en Milieu Rural



Comité Régional Ile-de-France
Sport en Milieu Rural

Formation Marche nordique Animateur Technicien Brevet Fédéral Niveau 2

Samedi 4 et dimanche 5 Février 2023
à Sermaise (91)

Bulletin d'inscription

M. Mme/Mlle

NOM : Prénom :

Date de naissance : ____/____/____ Lieu:

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone portable : Mail :

Si Adhérent - N° Licence FNSMR :

Comité/ Structure/ Association :

Fonction dans la structure :

Titulaire d'une formation PSC1 (Premiers Secours) : oui non

Si oui : Date d'obtention du PSC1 ____/____/____ (Joindre Copie)

Disposez-vous d'un BF1 Marche Nordique Sport en Milieu Rural : oui non

Si oui depuis combien de temps ?

Depuis combien de temps encadrez-vous la marche nordique ?

Seriez-vous intéressé par des rencontres sportives en randonnée pédestre en IDF : oui non

Renseignements complémentaires (allergies, régime alimentaire...) :

.....

.....

Personne à contacter en cas d'urgence :

.....

.....





Choix de la prestation

Je souhaite participer à la formation Animateur Technicien Marche nordique Brevet Fédéral Niveau 2, organisée par le Comité Régional du Sport en Milieu Rural IDF, qui aura lieu :

Salle Polyvalente la Grange

Avenue Paul Blot

91530 Sermaise (Essonne)

Prestation sans module orientation :

Adhérents FNSMR **170€**

Formation Pédagogique Spécifique Marche Nordique + Restauration midi

Non Adhérents FNSMR : **220€**

Formation Pédagogique Spécifique Marche Nordique + Restauration midi

Prestation avec module orientation :

Adhérents FNSMR **220€**

Formation Pédagogique Spécifique Marche Nordique + Journée Module Orientation – Lectures de Cartes + Restauration Midi

Non Adhérents FNSMR : **270€**

Formation Pédagogique Spécifique Marche Nordique + Journée Module Orientation – Lectures de Cartes + Restauration Midi

Pour valider le Brevet Fédéral 2 FNSMR, le module orientation cartographie est obligatoire.

Formateur : Kevin Richard

Conditions de réservation

Votre place sera réservée dès réception du bulletin d'inscription rempli et du règlement.

Règlement :

- Chèque à l'ordre du CRSMR IDF
- Virement au CRSMR IDF

IBAN : FR76 1820 6002 1944 2607 7300 103

Chèque à donner sur place lors de la formation technique

Les inscriptions se font dans l'ordre d'arrivée des dossiers dûment complétés.

Conditions de délivrance du diplôme

Le Brevet fédéral 2 - Marche Nordique FNSMR ne sera délivré que lorsque le participant aura :

- Suivi la totalité de la formation
- Validé le tronc commun (si BF1 obtenu dans les moins 4 ans, non obligatoire)
- Validé le spécifique Marche Nordique niveau 2
- Validé le module Orientation - Cartographie
- Attesté d'une mise en situation minimum
- Attesté d'un diplôme PSC1 (ou équivalence premiers secours)
- Attesté d'un diplôme BF1 Marche Nordique FNSMR (ou équivalence)





Conditions d'annulation et remboursement

Le chèque sera encaissé à la fin de la formation.

Le Comité Régional se réserve le droit d'annuler la formation **si et seulement si** le seuil des participants n'est pas atteint (6 personnes minimum).

Possibilité d'annulation où report en fonction des conditions sanitaires.

En cas d'annulation de la part du Comité, le règlement est retourné au stagiaire.

Objectifs – Compétences

Devenir animateur technicien marche nordique FNSMR c'est :

Être capable de mettre en place bénévolement des séances régulières permettant une progression technique de l'individu ou d'un groupe dans la discipline concernée, dans le respect d'un esprit de sport-loisirs.

- être capable d'organiser un projet sportif (manifestation ponctuelle / sortie / entraînements sportifs réguliers / création d'asso, sections / etc) en respectant les cadres réglementaire et fédéral
- être capable d'organiser des activités sportives en maîtrisant les spécificités de la discipline (aspect théorique)
- être capable de faire progresser les pratiquants dans leur discipline (aspect pratique)

La formation se divise entre partie technique et théorique et avec journées de formations en présentiel et formation à distance.

La formation qui correspond à la partie technique et pédagogique du Brevet fédéral 2 - Marche Nordique FNSMR se déroule sur deux jours soit 16 heures de présentiel (contenu théorique et pratique).

Un module Orientation – Lecture de cartes – Cartographie est également obligatoire, qui se déroule sur une journée en présentiel.

Une étude à distance pourra être également demandée ainsi qu'une mise en situation minimum.

Total minimum : 40h

Le Brevet Fédéral 2 ne donne pas accès à une rémunération professionnelle.

Droit à l'image

Dans le cadre de la formation, vous pourrez être filmés, photographiés (sous réserve de cette autorisation). Les photos et vidéos seront à destination des participants à la formation et pourront être diffusés sur les supports de communication de la structure organisatrice (réseaux sociaux, site internet, flyer...).

Je soussigné M, Mme

autorise le CRSMR IDF à prendre et diffuser, à titre gracieux, des photos et vidéos me concernant lors de ce stage.

n'autorise pas le CRSMR IDF à prendre et diffuser, à titre gracieux, des photos et vidéos me concernant lors de ce stage.



Documents à fournir

- Bulletin d'inscription complété
- Règlement à l'ordre du CRSMR Ile de France
- Licenciés FNSMR : licence 2022/23
- Non Licenciés FNSMR : fournir un certificat médical ou licence autres fédérations (FFA / FFRa /...)
- Une photocopie de l'attestation de formation aux premiers secours (PSC1 ou équivalence) de moins de 4 ans
- Diplôme BF1 Marche Nordique FNSMR ou équivalence

Contact

Guillaume GICQUEL

06 – 11 – 20 – 12 – 81

contact@sportruralidf.org

www.sportruralidf.org

Fait à,le ____/____/20....
Signature